Bulletin de Santé du Végétal

Champagne-Ardenne grandes cultures

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est et de la DRAAF

BSV n°38 – 4 novembre 2026

À RETENIR CETTE SEMAINE

Cliquez sur le sommaire pour accéder directement au paragraphe

DONNÉES MÉTÉO

CÉRÉALES À PAILLE

MAÏS

COLZA

NOTES BIODIVERSITÉ

CÉRÉALES À PAILLE

Stades : 1F-2F majoritairement. Certaines parcelles à 3 feuilles et 1 parcelle à Début tallage.

Pucerons : Risque faible à modéré, rares situations dépassant le seuil indicatif de risque, (présence de pucerons depuis plus de 10 jours), sur les quelques semis précoces principalement. Des conditions plus fraîches à venir pourraient diminuer l'activité des pucerons → **Poursuivre la surveillance**.

Cicadelles : Risque faible à modéré. Relever les pièges au moins 1 fois par semaine.

Limaces : Risque faible, conditions sèches antagonistes à leur activité.

MAÏS

Pyrale :

- Bilan et cartographies des infestations larvaires et des dégâts de pyrales à l'automne 2026.
- Mesures prophylactiques à mettre en œuvre pour réduire le risque sanitaire pour la campagne 2027.

COLZA

Stade : Majoritairement aux stades B6 et B7 pour le réseau BSV.

Altises : A surveiller. Période d'observation des larves.

Charançon du bourgeon terminal : Pic de vol régional atteint à la mi-octobre. Risque fort.

NOTES BIODIVERSITÉ

Ce logo est un indicateur sur les résistances aux substances actives couplées à un bioagresseur.

Vous trouverez des éléments complémentaires dans le lien ci-dessous :

Rapports techniques sur les résistances en France – R4P (r4p-inra.fr)

Parcelles observées cette semaine :

30 BTH, 20 OH, 42 Colza.

Prévisions météo à 7 jours (a minima 1 ville par département). Prévisions météo à 7 jours :

- Référence Craie



(Source : Météo France, ville de Châlons-en-Champagne, 03/11/2026 à 16h00. Retrouvez les données météo actualisées ici)

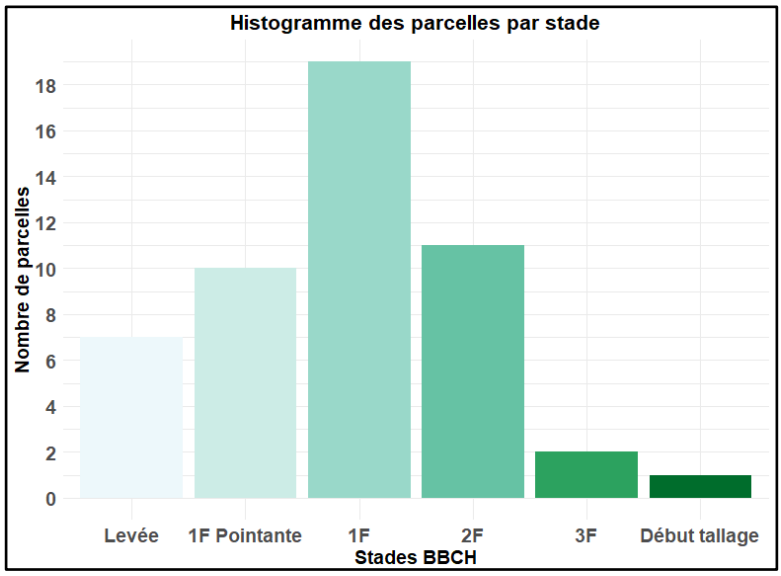
- Référence Barrois

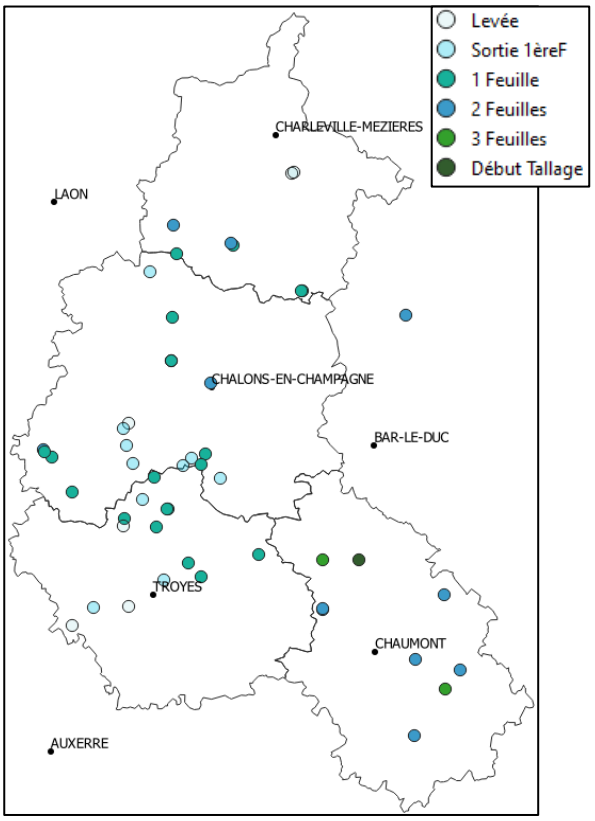


(Source : Météo France, ville de Chaumont, 03/11/2026 à 16h00. Retrouvez les données météo actualisées ici)

1 Stades

Cette semaine, 30 parcelles de blé tendre d'hiver et 20 parcelles d'orge d'hiver ont été observées. Ces parcelles sont aux stades « Levée » (BBCH 01) à début tallage (BBCH 21). Les stades majoritaires s'étalent de 1 Feuille Pointante à 2 Feuilles Etalées.





2 Pucerons

Afin de bien gérer une éventuelle pression de pucerons d'automne, la présence du puceron *Rhopalosiphum padi* (espèce la plus fréquente sur céréales à paille d'automne et potentiellement vectrice du virus J.N.O.) est à **surveiller dès la levée des céréales, aussi longtemps que les conditions climatiques leur sont favorables : temps calme et ensoleillé.**

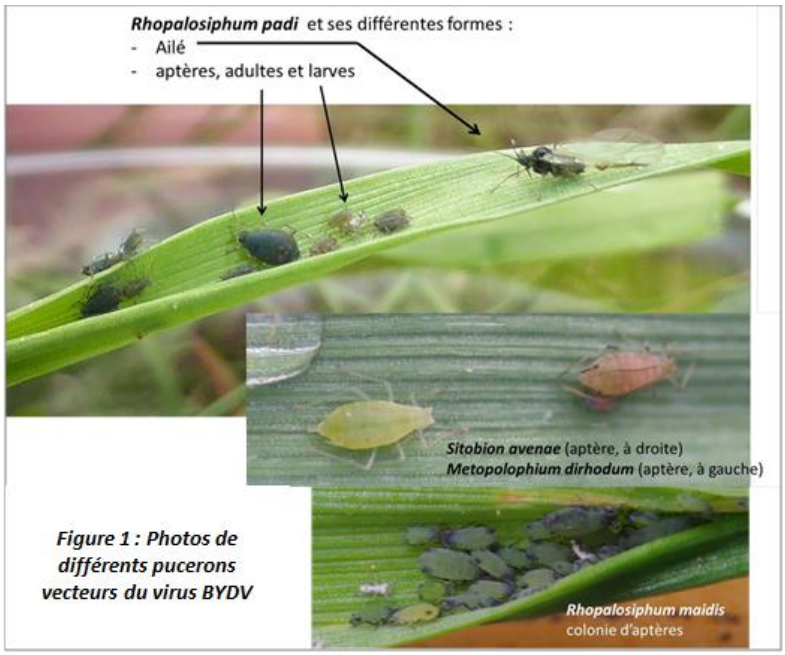
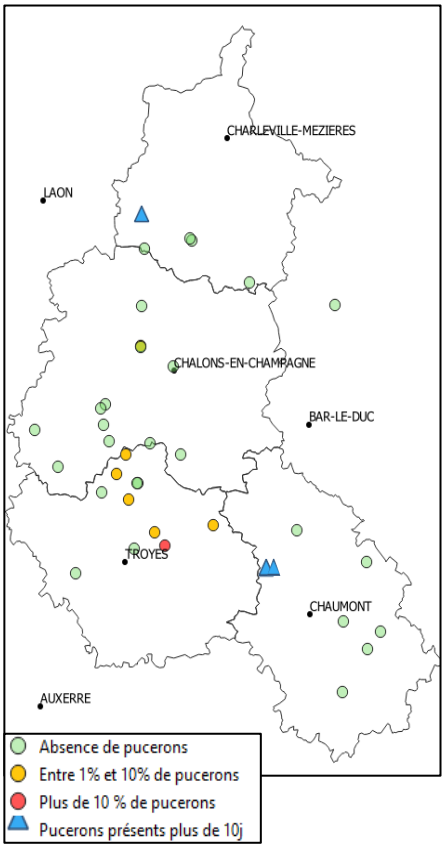


Figure 1 : Photos de différents pucerons vecteurs du virus BYDV

a. Observations

9 parcelles sur 36 observées signalent la présence de pucerons, dont 3 parcelles présentant des pucerons depuis plus de 10 jours.



b. Seuil indicatif de risque

Le seuil indicatif de risque est atteint lorsque 10 % des pieds sont porteurs de pucerons ou si ces derniers sont présents depuis plus de 10 jours.

c. Analyse de risque

5 parcelles dépassent le seuil indicatif de risque. Le temps plus frais et/ou venteux aurait tendance à limiter leur activité. **Surveiller les parcelles**, en début d'après-midi de préférence **: le risque est faible à modéré.**



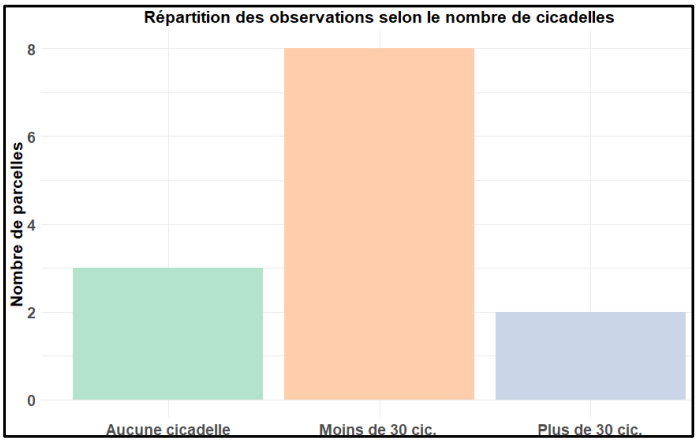
d. Gestion alternative du risque

Pour rappel, éviter les semis précoces est un atout dans la gestion de la JNO. Le choix de variété d'orge tolérante à la JNO doit également s'accompagner d'une date de semis dans les créneaux recommandés.

3 Cicadelles (*Psammotettix alienus*)

a. Observations

Cette semaine, 13 pièges ont été relevés. 8 pièges signalent la présence d'individus (moins de 30 individus hebdomadaires) et **2 pièges signalent plus de 30 individus.** 3 pièges signalent l'absence d'individus.



b. Seuil indicatif de risque

Même s'il n'existe pas de seuil précis, on estime que leur présence est nuisible **à partir d'un nombre de captures <u>hebdomadaire</u> de plus de 30 individus.**

c. Analyse de risque

Le risque est faible à modéré à ce jour. **Les conditions climatiques plus fraîches peuvent limiter leur activité.**



d. Gestion alternative du risque

Les semis précoces ou des parcelles à proximité de réservoirs à insectes (haies, bois …) sont favorables à l'activité de la cicadelle.

4 <u>Limaces</u>



Feuilles trouées et effilochées dévorées par des limaces

Les symptômes de dégâts sont visibles à la levée, avec des manques de levée par foyers ou par la suite sur des feuilles lacérées/effilochées/trouées (photo ci-contre).

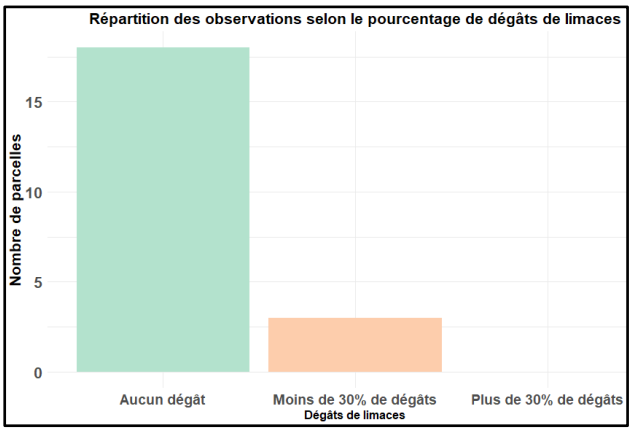
Au stade < à 3-4 feuilles, en cas de dépassement du seuil indicatif de risque, les pertes de rendement sont présentes. Plusieurs facteurs sont favorables à l'activité des limaces sur une parcelle : attaques de limaces les années antérieures, sols argileux, limoneux ou motteux avec peu de travail du sol, végétation appétente pendant l'interculture, rotation courte avec un précédent colza

➢ **<u>Comment observer</u> ?**

- <u>Après la levée :</u> compter le nombre de plantes avec des morsures de limaces sur 5 plantes consécutives, répéter cela sur 5 endroits de la parcelle. Multiplier ce chiffre par 4 pour avoir le % de plantules attaquées.
- <u>Avant le semis jusque tallage</u> : des pièges spécifiques existent (plaques aluminiums, tuile...) d'environ 0,25 m² à disposer à au moins 4 endroits différents de la parcelle pour suivre l'activité des limaces avec une observation directe des limaces.

a. Observations

Sur les 21 parcelles observées, 18 parcelles ne présentent aucun dégât et 3 parcelles présentent entre 1 et 30 % de plantes avec morsures/dégâts de limaces. Aucune parcelle n'atteint le seuil indicatif de risque (plus de 30 % de plantes présentant des morsures).



b. Seuil indicatif de risque

Après la levée, le seuil indicatif de risque est constitué à partir des observations faites en végétation sur le nombre de plantes présentant des morsures de limaces. **Le seuil indicatif de risque est de 30 % de plantes avec des morsures de limaces.**

c. Analyse du risque

Le risque est faible, du fait des conditions relativement sèches. **Continuez la surveillance à la parcelle pour s'en assurer**.



d. Gestion alternative du risque

Réduire les risques grâce aux leviers agronomiques et bien observer les parcelles sensibles.

La lutte agronomique se pratique pendant les l'interculture :

- Réaliser un déchaumage juste après la récolte du précédent pour éliminer les œufs et les jeunes limaces en les exposant à la sécheresse.
- Réaliser un second (voire un 3ème) déchaumage pour détruire les repousses et les nouvelles levées d'adventices sources de nourriture des limaces, et qui permet de maintenir le sol sec en surface.
- Le labour enfouit les limaces en profondeur plus qu'il ne les détruit. Il permet de retarder l'attaque sur la culture implantée juste après labour et enfouissement des résidus végétaux, source de nourriture.
- Réaliser une préparation fine du sol pour casser les mottes qui sont l'habitat des limaces.
- Le roulage du sol détruit les abris, et limite temporairement leur activité en surface.

- L'implantation d'une culture intermédiaire apporte nourriture et humidité favorable aux limaces. Si l'on souhaite implanter une culture intermédiaire, il faut privilégier les cultures peu appétentes (moutarde, radis, vesce, phacélie...).



Des matières actives de biocontrôle sont autorisées sur céréales pour lutter contre la pression limace. Il s'agit de produits à base de phosphate ferrique. La liste à ce lien : [Liste des produits de biocontrôle | Ecophytopic]

1- Pyrales

a. Observations

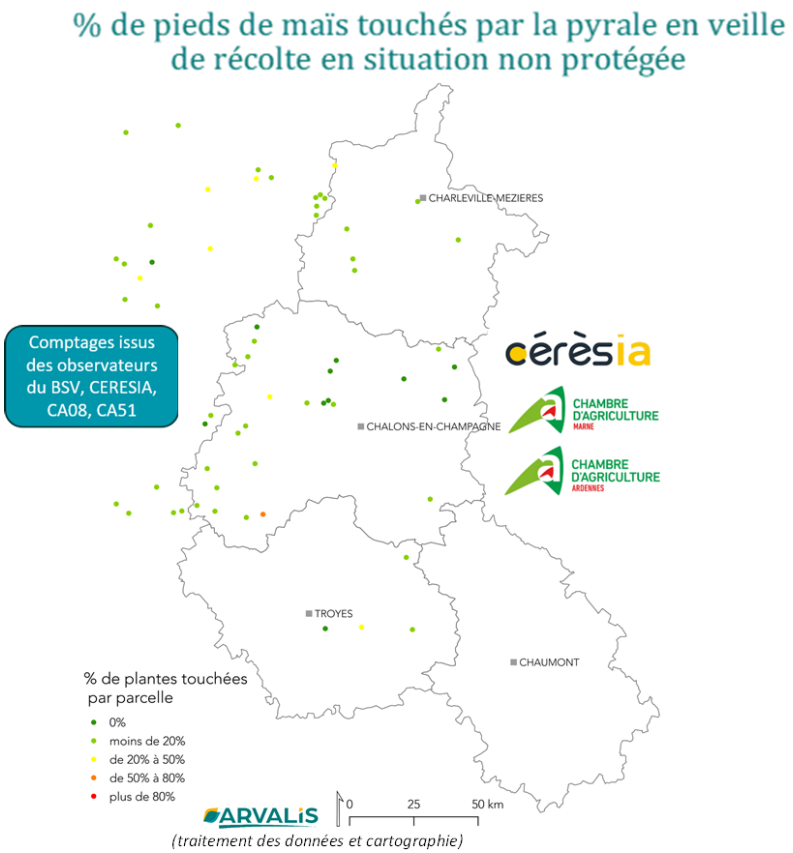
La gestion de la pyrale pour la culture de maïs (fourrage ou grain) peut en partie être réfléchie à l'aide de la cartographie du risque pyrale établi à partir du nombre de larves présentes dans les cannes de maïs juste avant la récolte. Il s'agit d'une évaluation prévisionnelle du risque de présence de l'insecte pour la campagne 2027, avant la mise en œuvre éventuelle de méthodes prophylactiques pendant l'automne/hiver.

Juste avant la récolte des maïs, les observateurs font des comptages de plantes comportant un ou des symptôme(s) de présence de pyrale (en priorité sur des parcelles non protégées). Ces symptômes peuvent être une perforation au niveau de l'épi ou dans la tige pouvant ainsi fragiliser la plante et provoquer la casse de la tige en dessous ou au-dessus de l'épi.

En complément, des observations via des dissections de tiges permettent de quantifier les infestations larvaires avant que les larves n'aillent se réfugier pour passer l'hiver dans le bas des cannes de maïs.

La carte ci-contre présente le pourcentage de pieds de maïs touchés par la pyrale en situation non protégée.
Sur l'ensemble des comptages réalisés, 35 parcelles (contre 42 parcelles en 2025), la moyenne des dégâts est de 10 % de pieds touchés (contre 12 % en 2025) avec des dégâts pouvant aller de 0 à 58 % des pieds touchés pour la parcelle la plus impactée.

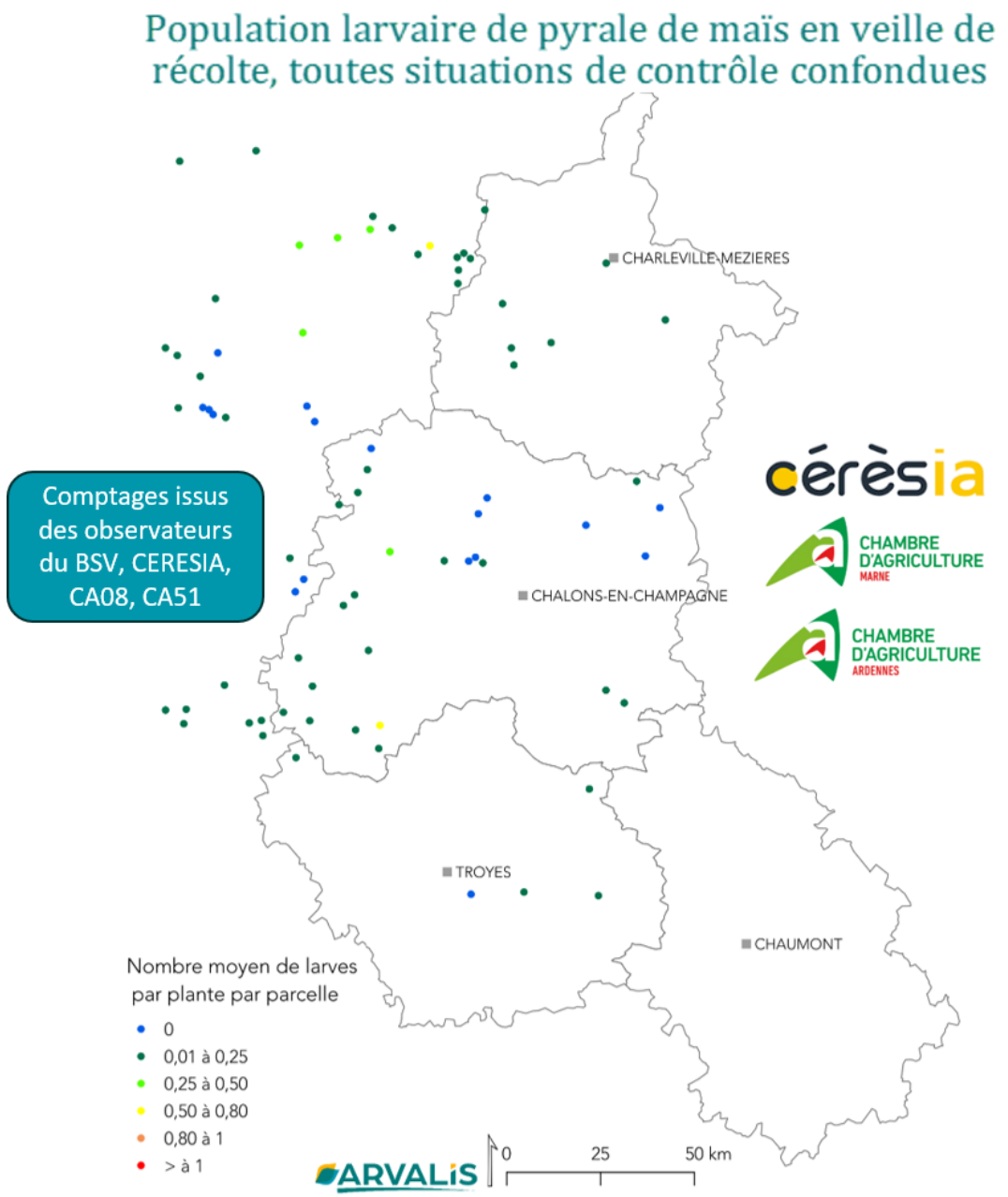
Ces observations ont été réalisées sur les parcelles suivies dans le cadre du BSV et sur un nombre important de parcelles en dehors de ce réseau (CA 51, CA 08, CERESIA) mais il faut noter qu'il n'y a pas eu de parcelles dans le département de la Haute-Marne.



2026: 35 parcelles – moyenne des dégâts : **10%** (allant de 0 à 58%)
2025 : 42 parcelles – moyenne des dégâts : **12%** (allant de 0 à 82%)

La 2ème carte ci-après présente la population larvaire à l'automne 2026 exprimée en nombre moyen de larves par plante. Plus la population larvaire est importante, plus le risque de présence de pyrales en 2027 est élevé pour les maïs de la parcelle observée et les parcelles voisines, sans préjuger des méthodes prophylactiques qui auraient pu être mises en œuvre durant cet automne/hiver comme le broyage fin des cannes et des bas de tiges de maïs et/ou le labour.

Pour construire cette carte, à nouveau, ce sont les parcelles suivies dans le cadre du BSV et un nombre important de parcelles en dehors de ce réseau qui ont été utilisées. Il s'agit aussi bien de parcelles protégées (4 parcelles) que de parcelles non protégées contre la pyrale (35 parcelles).



(traitement des données et cartographie)

2026 : 39 parcelles - moyenne de larve par pied : 0,08
2025 : 48 parcelles - moyenne de larve par pied : 0,18

b. Analyse du risque

L'analyse des données montre un niveau de la population larvaire en retrait par rapport à l'automne 2025 pour toute la région.
Le nombre moyen de larve par pied est de 0,08 (39 parcelles) contre 0,18 (48 parcelles) l'année dernière. Attention cependant à ne pas surinterpréter ces chiffres car le nombre de parcelles observées à l'échelle de la région reste faible et certains territoires ne comportent pas de donnée.

Les zones à « risque élevé » sont celles où l'on a observé avant la récolte 2026, des populations larvaires supérieures à 0,8 larve par pied en moyenne. Dans les parcelles observées, aucune ne dépasse ce seuil indicatif de risque. Si les comptages larvaires se situent entre 0,5 à 0,8 larve par pied, les parcelles en maïs en 2026 proches du comptage sont en zone à risque moyen. C'est le cas d'une parcelle située à Marigny (51) avec un nombre de larve par plante de 0.7

En-dessous d'un comptage à 0,5 larve par pied, le risque de présence de l'insecte et donc de dégâts pour un maïs implanté en 2026 dans cette zone, est jugé plus faible. C'est le cas de la grande majorité des parcelles observées cette année.

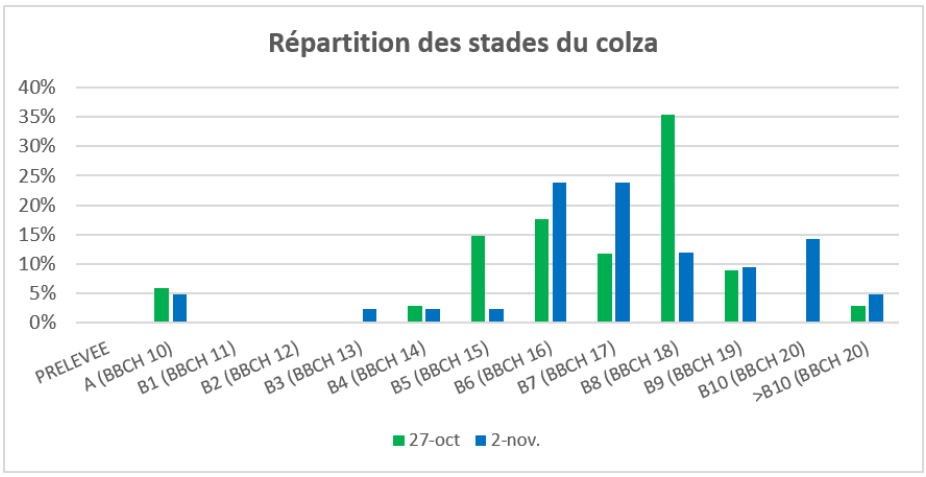
c. Gestion alternative du risque : Mesures prophylactiques

Après la récolte : le broyage fin des cannes de maïs (le broyage sous bec n'est pas suffisant), que l'on soit en monoculture de maïs ou en maïs assolé, va diminuer la population de larves de pyrale présentes à l'automne de l'ordre de 70 à 80 % (selon la qualité du broyage et le climat hivernal). D'autre part, cela va faciliter la dégradation des cannes (supports de conservation des fusarioses).

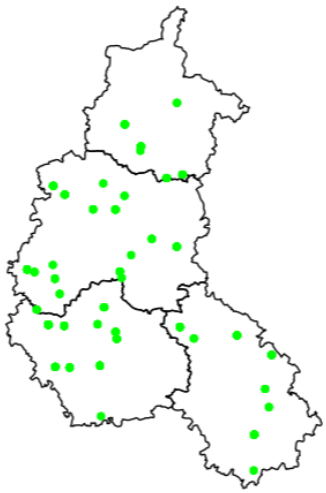
A noter que les larves de pyrale sont très résistantes au froid. Cependant, le fait de les exposer aux pluies et températures douces entraînent des développements de pathogènes sur les larves diapausantes. Comme souvent pour les ravageurs, les mesures prophylactiques réalisées à l'échelle du bassin de parcelles seront plus efficaces qu'une lutte individuelle.

1 Stade des cultures

42 parcelles ont été observées cette semaine. Les stades sont compris entre stade cotylédons à plus de 10 feuilles.



Localisation des parcelles



2 Grosses altises (*Psylliodes chrysocephala*)

a. Description des larves de grosses altises

Les larves de grosses altises mesurent de 1,5 à 8 mm. Elles sont blanches avec 3 paires de pattes. Elles présentent une tête bien développée de couleur brune à noire, une plaque pigmentée à l'extrémité postérieure et des plaques pigmentées tout le long du corps.

Elles présentent 3 stades larvaires dans leurs cycles : L1, L2 et L3

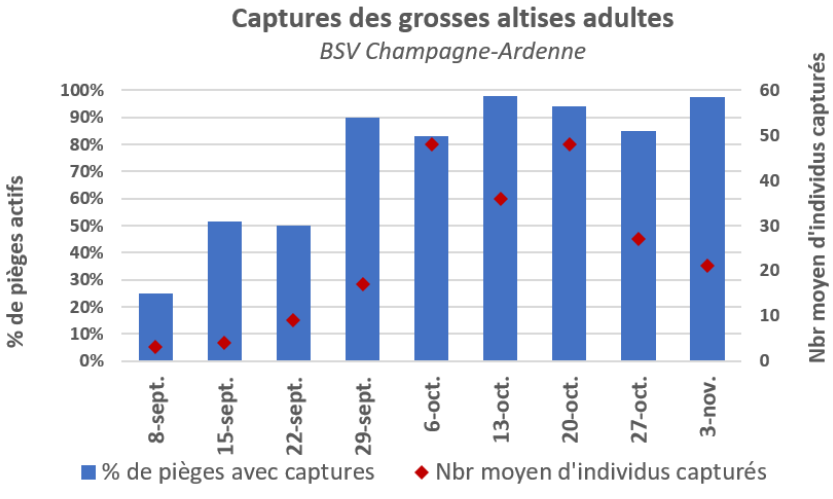
Les larves après éclosion (L1) rejoignent les pétioles des plantes à partir du sol. Il est possible dans un 1er temps d'observer la présence de la perforation leur permettant de pénétrer dans la plante. Ensuite les différents stades larvaires (L2-L3) sont observables dans les pétioles. Les larves âgées (stade larvaire L3) sont les plus à risque car les meilleures candidates à la migration vers le cœur du colza.

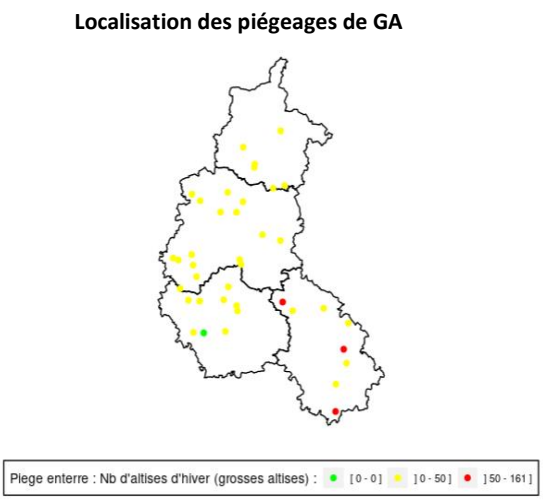
Attention au risque de confusion : Des larves de diptères peuvent également être présentes. Ces larves sont sans incidence pour la culture et ne doivent pas être confondues avec les larves de grosse altise (photo).



b. Observations

97 % des parcelles présentent des captures de grosses altises pour une moyenne de 21 individus piégés par cuvette jaune. L'activité des grosses altises reste stable et soutenue sur tout le territoire avec les conditions météorologiques de ces derniers jours.





La majorité des colzas du réseau est sortie de la période de risque vis-à-vis des dégâts d'altise adulte. Dans la région, de nombreuses parcelles présentent encore de gros dégâts et certaines parcelles ont dû ou seront retournées.

Ce sont maintenant les larves de grosses altises qu'il faut surveiller et dénombrer dans les parcelles. Les premières larves ont été observées dans les pétioles.

Des notations de présence de larves sur plante ont été réalisées sur 17 parcelles. Des larves sont observées dans 8 situations sur 17 avec en moyenne 50 % de plantes porteuses d'au moins une larve. 3 parcelles sur 17 dépassent le seuil indicatif de risque historique de 7 pieds sur 10 porteurs de larves.

La méthode Berlèse consiste à laisser sécher les plantes de colza et à attendre que les larves de grosse altise quittent les plantes.

Prélever 25 à 30 plantes, couper les limbes des plantes en conservant la nervure centrale, disposer les plantes sur un grillage au-dessus d'une bassine remplie d'eau et de mouillant

Placer les dispositifs dans une pièce bien chauffée pendant au moins 10-15 jours, le temps que les plantes sèchent et que les larves en sortent

Compter le nombre de larves tombées dans les bassines tous les 2-3 jours et les en sortir pour éviter de les compter 2 fois

Arrêter les comptages quand plus aucune larve ne sort depuis 3-4 jours.

En complément voir : https://www.youtube.com/watch?v=xilO3j8gyR0

c. Seuil indicatif de risque

Dégâts de grosses altises adultes :

Le seuil indicatif de risque est fixé à 8 pieds sur 10 portants des morsures, sans que la dépréciation ne dépasse ¼ de la surface foliaire. La maitrise du risque intervient lorsque la culture est en péril. Dans ce cas, la réactivité est impérative.



Moins de 25 % de la surface touchée



Plus de 25 % de la surface touchée

Dégâts de larves de grosses altises

Le risque des larves de grosses altises dépend du nombre de larves par plante obtenu par la méthode Berlèse.

Le risque est faible lorsque l'on dénombre moins de 2-3 larves/plante.
Le risque est fort lorsque l'on dénombre plus de 5 larves/plante.
Entre ces 2 seuils, c'est l'état du colza (biomasse, croissance, carence, enracinement, etc) qui va caractériser le risque.

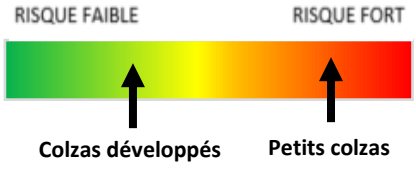
La grille de risque simplifiée à droite permet d'aider au diagnostic.

Infestation larvaire	Risque agronomique	Indication de risque
> 5 larves / plante	Toutes situations	**Risque fort**
Entre 2-3 et 5 larves / plante	Biomasse < 45 g/pied OU Croissance limitée (rougissement, faible disponibilité en azote, mauvais enracinement)	**Risque fort**
	Biomasse > 45 g/pied ET Croissance continue sans faim d'azote (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement)	**Risque moyen**
< 2-3 larves / plante	Toutes situations	**Risque faible**

Attention au risque de résistance aux pyréthrinoïdes.
Plus de détails sur le site de Terres Inovia - Etat des résistances

d. Analyse de risque

Le suivi des infestations larvaires, grâce aux tests Berlèse, va se mettre en place pour évaluer le niveau d'infestation à l'échelle du territoire. Pour l'instant, on constate la présence de larves de grosse altise dans un peu moins de 50 % des parcelles où une observation sur plante a été effectuée. 3 parcelles sur 17 dépassent le seuil indicatif de risque historique de 7 pieds sur 10 porteurs de larves.



e. Gestion alternative du risque

Il faut favoriser une installation rapide du colza pour obtenir un colza au stade 3-4 feuilles lors de l'arrivée des grosses altises et assurer une croissance dynamique à l'automne pour limiter l'impact des ravageurs.

3 Charançon du bourgeon terminal (*Ceutorhynchus picitarsis*)

a. Description

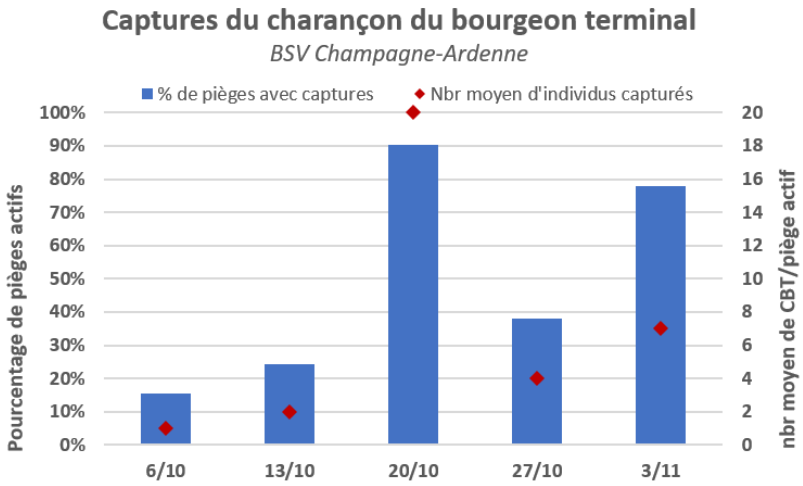
Le charançon du bourgeon terminal possède un corps noir brillant de 2,5 à 3,7 mm et, avec une pilosité courte et clairsemée. L'extrémité de ses pattes est rousse et son dos présente des taches blanchâtres.
Les adultes sont discrets et pondent dans les pétioles durant l'automne. Ces pontes donnent lieu à des larves blanches sans patte possédant une tête brune. Ces larves font entre 4,5 et 6,5 mm. Au stade rosette, les larves peuvent passer dans le cœur des plantes et détruire le bourgeon terminal. Les plantes touchées présentent un aspect buissonnant au printemps.



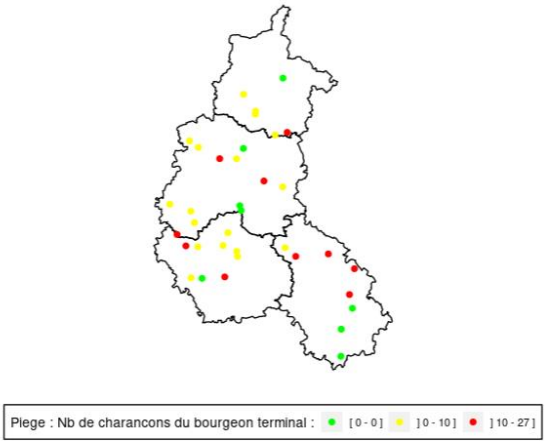
Charançon du bourgeon terminal adulte (Terres Inovia)

b. Observations

Cette semaine, 78 % des parcelles présentent des captures de charançons du bourgeon terminal pour une moyenne de 7 individus par cuvette jaune. Les conditions des derniers jours d'octobre ont été favorables à un retour d'activité des charançons. Aucune dissection n'a été effectuée cette semaine, mais le pic de vol remonte à 15 jours et les femelles ont sans doute déjà pondu ou sont en capacité de pondre.



Localisation des piégeages de CBT



c. Seuil indicatif de risque

Il n'existe pas de seuil pour ce ravageur. Le risque s'évalue selon le risque historique et le risque agronomique (état du colza) :

- **Dans les situations à risque historique fort** (attaques nuisibles fréquentes), le risque vis-à-vis du charançon du bourgeon terminal est élevé quel que soit l'état de la culture. Tous les leviers doivent être actionnés pour préserver l'état sanitaire du colza.

- **Dans les situations à risque historique faible :**
  Le risque vis-à-vis du charançon du bourgeon terminal est moyen sur les petits colzas et/ou les colzas marquant un arrêt de croissance.
  Le risque est faible sur les colzas ayant une biomasse supérieure à 25 g / plante début octobre et susceptibles de poursuivre leur croissance (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement).

Risque historique	Risque agronomique	Indication de risque
Fort (attaques nuisibles fréquentes)	Biomasse < 25g/pied (800 g/m²*) OU Croissance limitée (rougissement, faible disponibilité en azote, mauvais enracinement) OU Reprise intermédiaire à tardive	Risque fort
Faible (pas d'historique d'attaque ou attaque nuisible très rare)	Biomasse <20-25 g/pied (600 - 800 g/m²*) OU Croissance limitée (rougissement, faible disponibilité en azote, mauvais enracinement)	Risque moyen
	Biomasse > 25 g/pied (800 g/m²) ET Croissance continue sans faim d'azote (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement)	Risque faible

** la biomasse exprimée en g/m² est donnée à titre indicatif pour un peuplement de 30 à 35 pieds/m²*

Attention au risque de résistance aux pyréthrinoïdes.
Plus de détails sur le site de Terres Inovia - Etat des résistances

d. Analyse de risque

Sur la région, le pic de vol du charançon du bourgeon terminal a été atteint et dépassé. Compte tenu de l'état végétatif des colzas cette année, le risque de dégât larvaire est important. Il convient de raisonner le risque car il est fort.



e. Gestion alternative du risque

Il faut favoriser une installation rapide du colza pour obtenir un colza développé lors de l'arrivée des charançons du bourgeon terminal et assurer une croissance dynamique à l'automne pour limiter l'impact des pontes.

Les associations de légumineuses gélives au colza, dès lors qu'elles sont développées (> 300 g/m²), peuvent atténuer le risque d'attaque larvaire mais ne le suppriment pas. De la même manière, les variétés vigoureuses à l'automne et en reprise au printemps peuvent limiter le risque d'attaque larvaire mais ne le suppriment pas.

NOTES BIODIVERSITÉ

Sommaire

Ces notes Biodiversité sont produites dans le cadre du projet global de réorientation du Bulletin Santé Végétal : BSV 2.0.

Vous pouvez également les retrouver sur le site EcophytoPIC.



























Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles.
S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Observations : Arvalis - Institut du Végétal, ATPPDA, Cérèsia, CETA Craie Marne Sud, CETA de Champagne, CETA de Romilly, Chambre d'Agriculture des Ardennes, Chambre d'Agriculture de l'Aube, Chambre d'Agriculture de la Marne, Chambre d'Agriculture de la Haute-Marne, Cristal Union, DIGIT'AGRI, EIMR Marjollet Regis, EMC2, ETS RITARD, FREDON Grand Est, GRCETA de l'Aube, GRCETA de Troyes, ITB, NOVAGRAIN, SCA de Juniville, SCA d'Esternay, SCARA, SEPAC – Compagri, SOUFFLET Agriculture, TEREOS, Terres Inovia, VIVESCIA.

Rédaction : Arvalis Institut du Végétal, FREDON Grand Est, ITB et Terres Inovia.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.
Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV.

Coordination et renseignements : Joliane BRAILLARD - joliane.braillard@grandest.chambagri.fr

Financé dans le cadre de la stratégie écophyto – GOUVERNEMENT – OFB Office Français de la Biodiversité – La stratégie écophyto 2030 Réduire et améliorer l'utilisation des phytos – Chambre d'Agriculture Grand Est – ARVALIS – FREDON Grand Est – ITB Institut Technique de la Betterave – Terres Inovia